

La ventilation

La ventilation a plusieurs effets dans un logement : évacuer polluant intérieur et humidité, apporter un air neuf aux occupants. En fonction de l'ancienneté des logements, la manière de ventiler à évoluer.

Du manque d'étanchéité à l'air...

Dans les bâtiments anciens, en partie du fait que les logements n'étaient pas isolés et non étanche à l'air, la ventilation se faisait principalement par les défauts dans la structure. L'utilisation d'équipement de chauffage au bois ou au charbon qui demandait beaucoup d'air de combustion rendait obligatoire ces grands transits d'air. Avec l'apparition d'équipement de chauffage plus performants et d'autres sources d'énergie et de diffusion de la chaleur, il a été possible de traiter d'avantage l'isolation et l'étanchéité à l'air des bâtiments. Sans oublier qu'il était devenu urgent de rendre plus économe les bâtiments. Toutefois, la ventilation a toujours son intérêt et ne doit pas être négligée. Par contre, on recherchera à ce qu'elle soit davantage maîtrisée.

... à la ventilation mécanique contrôlée ou VMC

Depuis un texte réglementaire (arrêté) en 1982, la ventilation est devenue obligatoire à la construction. Afin que l'aération soit générale et permanente, les dispositifs mécaniques sont devenus la norme. En effet, la loi impose un débit d'air particulier par pièce, ce qu'il est impossible de quantifier par la simple ouverture des fenêtres ou avec des grilles d'aération. On observe aujourd'hui deux grandes catégories de VMC : la simple et la double flux. En rénovation il est aussi possible d'opter pour une VMR (Ventilation Mécanique Répartie) avec un extracteur pour chaque pièce humide.

Ventilation et confort

Pour que votre système de ventilation soit performant et confortable, il faut respecter certains paramètres : la mise en œuvre doit être soignée. Les gaines reliant les bouches au caisson doivent pouvoir être nettoyées. Préférer les gaines rigides aux souples. L'étanchéité à l'air de votre logement doit aussi être performante sous peine de perdre toute la performance de la ventilation en termes de qualité de l'air et de perte thermique.

La ventilation qui participe au chauffage du logement.

Sur la construction ou lors d'une rénovation globale, il peut être très intéressant d'opter pour la ventilation mécanique double flux. En effet, ce système permet de mettre un échangeur de chaleur entre l'air entrant et l'air sortant de votre logement. Avec une isolation efficace des parois, c'est alors votre VMC qui devient votre source principale de chauffage.

Pour aller plus loin :

Le [guide](#) de l'ADEME « un air sain chez soi »

Le [guide](#) de l'ademe « la ventilation »

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Les conseillers **France Rénov'** vous guident gratuitement dans vos travaux pour améliorer votre confort et diminuer vos consommations d'énergie.

Pour prendre contact avec un conseiller France Rénov' :



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat.

france-renov.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel